

Rabat, le :

12 DEC. 2024

**DECISION**
**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin vétérinaire Hors Grade (Option : Santé animale).

**Décide**

**Article unique :** La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin vétérinaire Hors Garde, organisé le **10 Novembre 2024** est arrêtée comme suit :

NOM	PRENOM	Options
KHARROBA	Mohammed	Santé animale
OMARI	Said	Santé animale
OUHAME	Fouad	Santé animale
SAKAK	Adil	Santé animale


